

Répertoire (NR)

Indicateurs et sous-zones

Le *Répertoire* ne possède pas d'indicateurs ni de codes de sous-zones; les éléments de données sont définis en fonction de leur position.

Positions de caractère

- 00-02 Étiquette
- 03-06 Longueur de la zone
- 07-11 Position de caractère de départ

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA POSITION DE CARACTÈRE

Le *Répertoire* renferme une série d'entrées de longueur fixe, soit une entrée pour chaque élément de contrôle ou de donnée de longueur variable dans une notice. Chaque entrée au *Répertoire* comprend douze positions de caractère et se subdivise en trois parties : l'étiquette de zone, la longueur de zone et la position du premier caractère. Situé à la position 24, le *Répertoire* est placé immédiatement après le *Guide* au début de la notice. Les parties suivantes du *Répertoire*, soit la longueur de zone et la position du premier caractère, sont définies par le *Guide/20-23 (La clef d'enregistrement des entrées [du Répertoire])* et comprennent respectivement quatre et cinq caractères. Comme l'étiquette de zone contient toujours trois caractères, la clef d'enregistrement des entrées ne précise pas la longueur de la partie de l'étiquette du *Répertoire*.

Le document *Spécifications MARC 21 pour la structure de notices, les jeux de caractères et le média d'échange* comprend de l'information plus détaillée sur la structure des entrées au *Répertoire*.

DESCRIPTION D'UNE ENTRÉE AU RÉPERTOIRE

■ POSITIONS DE CARACTÈRE

00-02 - Étiquette

La partie de l'étiquette de chaque entrée au *Répertoire* renferme trois caractères numériques ou alphabétiques ASCII (des majuscules ou des minuscules, mais non les deux) qui identifient une zone associée de longueur variable.

03-06 - Longueur de la zone

La partie de la longueur de zone de chaque entrée du *Répertoire* contient quatre caractères numériques ASCII qui précisent la longueur de la zone de longueur variable à laquelle l'entrée correspond. La longueur de zone comprend les indicateurs, les codes de sous-zones, les données et le terminateur associés à la zone. Si le nombre d'une longueur de zone comprend moins de quatre chiffres, il sera justifié à droite, et les positions inutilisées contiendront des zéros.

07-11 - Position de caractère de départ

La position de caractère de départ de chaque entrée du *Répertoire* contient cinq caractères numériques ASCII qui précisent la position du premier caractère de la zone de longueur variable à laquelle l'entrée correspond par rapport à l'adresse de base des données (*Guide/12-16*) de la notice. Si le nombre de la position du premier caractère comprend moins de cinq chiffres, il sera justifié à droite, et les positions inutilisées contiendront des zéros.

Répertoire

■ EXEMPLE

	<u>Étiquette</u>	<u>Longueur de la zone</u>	<u>Position de départ</u>
Entrée 1	001	0013	00000
Entrée 2	008	0041	00013
Entrée 3	050	0011	00054

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

Chaque entrée au *Répertoire* est générée par le système.